

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ville de Rosemère | 73020 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Emilie Greene, CPA, M.Sc., OMA, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Rosemère pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

Signature



Date 12 mai 2025

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	32
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	33
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	34
Situation financière par organismes	35
Charges par objets	36
Excédent (déficit) accumulé	37
Avantages sociaux futurs	41

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	49
Analyse des charges consolidées	61

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la **Ville de Rosemère**,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la **Ville de Rosemère** et de ses organismes contrôlés et partenariats (« le groupe »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2024, et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (« les états financiers »).

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **Ville de Rosemère** au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la **Ville de Rosemère** inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprêtons si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entièvre responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BCGO S.E.N.C.R.L.

BCGO s.e.n.c.r.l.

Vaudreuil-Dorion, le 12 mai 2025

(1) Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique no. A116447

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Budget	Réalisations	
	2024	2024	2023
Revenus			
Taxes	1	30 170 100	30 368 212
Compensations tenant lieu de taxes	2	672 100	604 810
Quotes-parts	3		578 740
Transferts	4	8 004 100	8 643 094
Services rendus	5	2 532 800	2 646 890
Imposition de droits	6	2 383 200	3 200 003
Amendes et pénalités	7	1 438 900	1 152 605
Revenus de placements de portefeuille	8	215 800	225 937
Autres revenus d'intérêts	9	263 000	276 604
Autres revenus	10	841 900	558 550
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11		715 391
Effet net des opérations de restructuration	12		
	13	46 521 900	47 676 705
			41 677 332
Charges			
Administration générale	14	6 148 900	5 848 661
Sécurité publique	15	7 563 400	8 802 484
Transport	16	8 005 000	7 929 105
Hygiène du milieu	17	11 077 800	10 431 090
Santé et bien-être	18	241 800	214 121
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 409 700	1 485 978
Loisirs et culture	20	5 931 500	5 417 169
Réseau d'électricité	21		
Frais de financement	22	1 668 200	1 571 880
Effet net des opérations de restructuration	23		1 311 485
	24	42 046 300	41 700 488
			39 372 887
Excédent (déficit) lié aux activités	25	4 475 600	5 976 217
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice			2 304 445
Solde déjà établi	26		76 233 380
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27		73 928 935
Solde redressé	28		76 233 380
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		76 233 380
		82 209 597	

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	4 785 582
Débiteurs (note 5)	2	17 663 889
Prêts (note 6)	3	
Placements de portefeuille (note 7)	4	234 216
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5	
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	
Autres actifs financiers (note 8)	7	
	8	22 683 687
		16 410 828
PASSIFS		
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9	
Emprunts temporaires (note 9)	10	
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	6 402 306
Revenus reportés (note 11)	12	610 286
Dette à long terme (note 12)	13	42 806 332
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	911 631
Autres passifs (note 14)	15	1 123 319
	16	51 853 874
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(29 170 187)
		(36 039 419)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 15)	18	110 580 001
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	
Stocks de fournitures	20	663 781
Actifs incorporels achetés (note 17)	21	
Autres actifs non financiers (note 18)	22	136 002
	23	111 379 784
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	82 209 597
		76 233 380
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :		
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	82 209 597
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26	
	27	82 209 597
		76 233 380
Obligations contractuelles (note 19)		
Droits contractuels (note 20)		
Passifs éventuels (note 21)		
Actifs éventuels (note 22)		

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Budget	Réalisations	
	2024	2024	2023
Excédent (déficit) lié aux activités	1	4 475 600	5 976 217
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisition	² (13 374 800)(3 980 917)(
Produit de cession	³	6 636	36 445
Amortissement	⁴	4 812 000	4 906 979
(Gain) perte sur cession	⁵	(5 237)	(36 445)
Réduction de valeur / Reclassement	⁶		
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	⁷		
	⁸	(8 562 800)	927 461
Variation des propriétés destinées à la revente	⁹		
Variation des stocks de fournitures	¹⁰	(19 876)	(80 636)
Variation des actifs incorporels achetés	¹¹		
Variation des autres actifs non financiers	¹²	(14 568)	4 210
	¹³	(34 444)	(76 426)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	¹⁴		
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	¹⁵	(2)	(1)
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(4 087 200)	6 869 232
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	¹⁷	(36 039 419)	(31 342 523)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	¹⁸		
Reclassement de propriétés destinées à la revente	¹⁹		
Solde redressé	²⁰	(36 039 419)	(31 342 523)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21	(29 170 187)	(36 039 419)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - Conversion des devises.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	5 976 217	2 304 445
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	4 906 979	4 779 340
Autres			
▪ Variation JV placement	3.1	407	66 100
▪ Gain sur cession	3.2	(5 237)	(36 445)
▪ Ajustement	3.3	(2)	
	4	10 878 364	7 113 440
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(3 851 198)	3 192 218
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(2 763 148)	3 153 248
Revenus reportés	8	256 270	279 187
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	469 394	(108 468)
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	(19 876)	(80 636)
Autres actifs non financiers	12	(14 568)	4 210
	13	4 955 238	13 553 199
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(3 980 917)	11 704 254
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	6 636	36 445
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(3 974 281)	(11 667 809)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	(37 985)	34 091
Remboursement ou cession	20	36 422	
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	()	()
Cession	22		
	23	(1 563)	(34 091)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	13 140 633	11 553 859
Remboursement de la dette à long terme	25	(11 683 014)	9 166 750
Variation nette des emprunts temporaires	26		(5 400 000)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(16 508)	(50 582)
Autres			
▪	28.1		
	29	1 441 111	(3 063 473)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	2 420 505	(1 212 174)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	2 365 077	3 577 251
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	2 365 077	3 577 251
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	4 785 582	2 365 077
Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)			

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Rosemère (la Ville) est un organisme municipal existant en vertu de la *Loi sur les cités et villes* de la province de Québec.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé présentée aux pages S15 et S23.

L'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

A) Périmètre comptable et partenariats

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de l'administration municipale. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les charges consolidés ligne par ligne des partenariats suivants selon les proportions indiquées :

	Quotes-parts 2024	Quotes-parts 2023
Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Rosemère et de Lorraine (RIAERL)		
Activités de l'exercice :	71,25 %	69,14 %
Activités cumulatives à la fin de l'exercice :	59,37 %	59,24 %
Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville (RIPTB)		
Activités de l'exercice :	20,92 %	21,81 %
Activités cumulatives à la fin de l'exercice :	22,08 %	22,16 %

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs financiers, de passifs, d'actifs non financiers, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

Estimations comptables

La préparation des états financiers consolidés de la Ville de Rosemère, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des droits et obligations contractuels et des actifs et passifs éventuels. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la durée d'utilité des immobilisations, les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs, les obligations liées à la mise hors service des immobilisations, la provision pour contestation d'évaluation ainsi que les provisions comptables.

C) Actifs financiers

Les actifs financiers constituent des éléments d'actifs qui peuvent être utilisés pour rembourser les dettes existantes ou pour financer des opérations futures. Ils ne sont pas destinés à la consommation dans le cours normal des activités.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville est de présenter, dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

D) Passifs

Provision pour contestation d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière ou de valeur locative et à des contestations de codification prévues en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme à l'état consolidé de la situation financière et sont amortis sur la durée des emprunts correspondants selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du Fonds de parcs et terrains de jeux sont comptabilisés à titre de revenus reportés et sont constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par l'organisme municipal en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. L'organisme municipal comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers. En effet, l'organisme municipal est tenu de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

E) Actifs non financiers

La Ville comptabilise les immobilisations et certains actifs à titre d'actifs non financiers puisqu'ils peuvent normalement servir à fournir des services dans des exercices ultérieurs. Ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement de passifs, à moins d'être vendus.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- Infrastructures : 10 - 40 ans
- Bâtiments : 10 - 40 ans
- Améliorations locatives: sur la durée restante du bail
- Véhicules : 5 - 15 ans
- Ameublement et équipement de bureau : 3 - 10 ans
- Machinerie, outillage et équipement divers : 5 - 20 ans

Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

L'amortissement est porté en réduction de l'investissement net dans les éléments d'actifs à long terme.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Actifs incorporels

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers consolidés.

F) Revenus

Revenus autres que les recettes fiscales et les revenus de transfert

Les revenus, autres que les recettes fiscales et les revenus de transfert, sont constatés lorsque l'opération ou l'événement s'est produit, que l'entité s'attend à en obtenir les avantages économiques futurs et de façon distincte s'il s'agit d'une opération avec ou sans contrepartie (avec ou sans obligation de prestation). Une opération avec contrepartie est une opération dans le cadre de laquelle des biens ou des services sont fournis à un payeur en échange d'une valeur. Dans le cas contraire, une opération sans contrepartie est une opération ou un événement qui n'implique pas de transmission directe de biens ou de services au payeur tels que l'imposition d'une amende ou d'une contravention.

Les revenus d'une opération avec contrepartie

Les revenus d'une opération avec contrepartie sont constatés lorsque l'entité remplit (ou à mesure qu'elle remplit) l'obligation de prestation en fournissant les biens ou services promis au payeur. Pour les opérations avec contrepartie, l'entité doit identifier si l'opération comprend plusieurs services et biens distincts. Chaque bien ou service distinct s'accompagne d'une obligation de prestation à traiter séparément où le prix de transaction sera réparti sur l'ensemble des biens et services distincts de l'opération.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les revenus d'une opération sans contrepartie

Les revenus d'une opération sans contrepartie sont constatés lorsque l'entité a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'une opération ou un événement passé est à l'origine d'un actif.

Recettes fiscales

Les recettes fiscales sont comptabilisées de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants :

- Les revenus de taxes et de compensations tenant lieu de taxes sont constatés lors du dépôt des rôles de perception.
- Les ajustements de revenus de taxes à la suite de l'entrée en service de modifications apportées à des immeubles ou de nouveaux immeubles sont constatés à partir des certificats émis par l'évaluateur qui ont un effet rétroactif sur l'exercice.
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits.

Revenus de transfert

Les transferts sont constatés et comptabilisés aux revenus dans l'exercice au cours duquel ils sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la Ville, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La Ville comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

G) Avantages sociaux futurs

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

Pour les employés de l'administration municipale, en plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de l'administration municipale et de la RIPTB en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2024 selon la méthode de la valeur marchande: valeur marchande pour le volet courant et valeur lissée 3 ans pour le volet antérieur.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement à la charge de l'exercice. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant (pour la dernière fois en 2019) faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés fait l'objet en contrepartie d'une dépense à taxer ou à pourvoir pour fins de taxation.

Régime de retraite à cotisations déterminés (élus)

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créanciers et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

Pour l'administration municipale

- Avantages sociaux futurs :
 - pour le déficit constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes non capitalisés, ce déficit n'est pas amorti;
 - pour l'excédent de la dépense de fonctionnement sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés : cet excédent n'est pas amorti.
- Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (OMHS) :
 - à titre de mesure d'allègement lors de l'évaluation initiale d'une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations : ce DCTP est amorti sur la durée de vie utile restante de l'immobilisation qui fait l'objet d'une OMHS.
- Éléments présentés à l'encontre des DCTP:
 - pour le financement des activités de fonctionnement, soit l'excédent de financement sur les dépenses réalisées concernant des dépenses de fonctionnement (plans directeurs): lorsque les dépenses seront réalisées

Pour la RIAERL

- Financement à long terme des activités de fonctionnement:
 - pour la dette à long terme de l'audit de l'usine: au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.
- Financement des activités de fonctionnement:
 - pour l'excédent de financement sur les dépenses réalisées concernant l'audit de l'usine: lorsque les dépenses seront réalisées.

Pour la RIPTB

- Avantages sociaux futurs:
 - pour le coût relié aux services passés découlant de modifications antérieures à 2020 à un régime de retraite à prestation déterminées: sur la DMERCA des salariés participants touchés;
 - à titre de mesure d'allègement pour la perte actuaruelle engendrée par la crise financière de 2008 ou pour toute autre situation permise relativement aux régimes de retraite à prestations déterminées: sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
 - à titre de mesure d'allègement pour le coût relié aux services passés découlant du rétablissement de l'indexation automatique des rentes des retraités aux sens de la Loi RRSM: sur une durée équivalente au financement de ce déficit additionnel (15 ans à compter de l'année 2025).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations et des amendes et pénalités sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'emprunt, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation, les intérêts courus à payer et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Placements de portefeuille

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise.

Pour déterminer s'il existe une moins-value durable, l'organisme municipal tient notamment compte de la durée et de l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport au coût, ainsi que de la situation financière et les perspectives de rentabilité propres aux entités émettrices.

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

Passifs éventuels

Les passifs éventuels, incluant les garanties d'emprunt, sont constatés à l'état consolidé de la situation financière lorsqu'il est probable qu'un événement futur viendra confirmer l'existence d'un passif à la date des états financiers consolidés et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie.

3. Modification de méthodes comptables

Adoption initiale — Revenus (chapitre SP 3400)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

À compter du présent exercice, l'organisme municipal a adopté les exigences du chapitre SP 3400, *Revenus, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2023. Le chapitre SP 3400 comprend des exigences relatives à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des revenus courants dans le secteur public, notamment par une distinction entre les opérations comportant des obligations de prestations de celles qui n'en comportent aucune. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur la présentation des sources et des types de revenus importants ainsi qu'une description de la façon dont chacun des types de revenus est comptabilisé.

Les effets sur les états financiers de l'organisme municipal portent principalement sur les revenus d'imposition de droits autres que les droits de mutation immobilière, sur les services rendus, sur les amendes et pénalités ainsi que sur les autres revenus.

Conformément aux dispositions transitoires, ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective. L'adoption de cette nouvelle norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'organisme.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	4 785 582
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	2 365 077
Autres éléments	3.1	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	4 785 582
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	4 785 582
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	4 193 434
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	7 786 000
		1 363 982
		5 491 705

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composées des éléments suivants:

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- Fonds d'oeuvre d'art: 34 004\$
- Fonds de roulement: 175 499\$
- Fonds de stationnement: 51 817\$
- Fonds de stabilisation des dépenses: 2 475 322\$
- Fonds d'infrastructures: 2 943 447\$
- Fonds vert: 109 474\$
- Fonds de dépenses électorales: 221 759\$
- Fonds de revitalisation: 41 914\$
- Revenus reportés: 609 952\$
- Fonds mazout: 29 576\$
- Excédent affecté: 1 132 554\$
- Soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés: 396 241\$
- Financement non utilisé: 1 695 989\$

Au besoin, la Ville pourrait utiliser la marge de crédit disponible de 5 000 000\$ afin de financer l'utilisation des sommes comprises dans les réserves financières ou les fonds réservés.

5. Débiteurs

	2024	2023
Taxes municipales	9	1 011 480
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10	9 332
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	8 776 043
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	4 285 039
Organismes municipaux	13	651 312
Autres		
▪ Amendes et frais de cour	14.1	467 762
▪ Mutations et autres	14.2	2 462 921
	15	17 663 889
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	4 820 185
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17	4 219 668
Organismes municipaux	18	883 600
Autres tiers	19	966 900
	20	5 703 785
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	243 228
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	170 010
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	7 816 090
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	151 083
Ministère de la Culture et des Communications	25	181 367
Autres ministères/organismes	26	457 493
	27	8 776 043
		6 913 445

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Note

Les montants des débiteurs du gouvernement du Québec et ses entreprises affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à un taux variant de 0% à 4,48% (2023 - 0% à 4,48%). Ils viennent à échéance à différentes dates entre 2031 et 2044 (entre 2031 et 2042 en 2023).

6. Prêts

	2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28	
Prêts à un fonds d'investissement	29	
Autres	30.1	
	31	
Provision pour moins-value déduite des prêts	32	

Note**7. Placements de portefeuille**

	2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement		
Placements à titre d'investissement	33	234 216
Autres placements	34	233 060
Évalués à la juste valeur		
Placements à titre d'investissement	35	
Autres placements	36	
	37	234 216
		233 060
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38	
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39	

Note

Les placements à titre d'investissement correspondent aux quotes-parts versées annuellement au fonds collectif de franchises d'assurances (administration municipale et RIPTB) et au fonds municipal pour la biodiversité (administration municipale seulement).

8. Autres actifs financiers

	2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40	
Autres		
■	41.1	
	42	

Note**9. Emprunts temporaires****Ville de Rosemère**

Au 31 décembre 2024, la Ville bénéficie d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 5 000 000\$ et quatre emprunts temporaires d'un montant autorisé de 6 740 000\$, 5 836 700\$, 16 300 000\$ et 3 000 000\$. Tous les emprunts portent intérêt au taux préférentiel. La marge de crédit et les emprunts temporaires sont inutilisées au 31 décembre 2024.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Rosemère et de Lorraine

La Régie bénéficie d'une marge de crédit pour ses opérations courantes au montant de 50 000\$ au taux préférentiel. Au 31 décembre 2024, cette marge n'était pas utilisée (0\$ en 2023). La Régie dispose aussi de deux financements temporaires portant intérêt au taux préférentiel pour un montant total de 3 344 000\$. Au 31 décembre 2024, ces financements ne sont pas utilisés.

Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville

La régie de police bénéficie d'un prêt à demande renouvelable d'un montant de 2 000 000 \$ portant intérêt sur avances au taux de base de la BMO moins ½ pour cent. Ce prêt ne comporte aucune garantie. De plus, une facilité de crédit Master Card d'un montant de 50 000 \$ est aussi disponible. Ces facilités de crédit sont renouvelables une fois l'an pour une période de douze mois sur la base des états financiers audités de l'exercice.

10. Créditeurs et charges à payer

	2024	2023
Fournisseurs	43	2 213 329
Salaires et avantages sociaux	44	1 505 604
Dépôts et retenues de garantie	45	1 235 267
Provision pour contestations d'évaluation	46	1 161 500
Autres		
▪ Intérêts courus sur la dette	47.1	323 670
▪ Autres courus et passifs	47.2	1 124 436
	48	6 402 306
		9 208 035

Note

11. Revenus reportés

	2024	2023
Taxes perçues d'avance	49	
Transferts		
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50	
Soutien à la compétence de développement local et régional		
des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51	
Accès entreprise Québec	52	
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53	
Autres		
▪ Autres	54.1	79 274
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55	
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	376 421
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57	111 430
Société québécoise d'assainissement des eaux	58	
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59	
Autres contributions des promoteurs	60	
Fonds de redevances réglementaires	61	
Autres		
▪ Inscription loisirs et autres	62.1	31 109
▪ Subventions reportées	62.2	75 000
▪ Permis urbanisme	62.3	127 756
	63	610 286
		354 016

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance		2024	2023
	de	à	de	à		
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,80	5,52	2025	2029	64	43 161 148
Obligations et billets en monnaies étrangères					65	
Autres dettes à long terme						
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66	
Organismes municipaux					67	
Obligations découlant de contrats de					68	
location-acquisition					69	
Autres					70	43 161 148
						41 703 529
Frais reportés liés à la dette à long terme					71 (354 816)(338 308)	
					72 42 806 332	41 365 221

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2025	73		8 288 940		8 288 940
2026	74		7 826 125		7 826 125
2027	75		8 933 996		8 933 996
2028	76		9 753 758		9 753 758
2029	77		8 358 329		8 358 329
2030 et plus	78				
	79		43 161 148		43 161 148
Intérêts et frais accessoires	80	()	()	()	()
	81		43 161 148		43 161 148

Note

Les versements estimatifs sur la dette à long terme de l'administration municipale pour les prochains exercices incluent des refinancements aux échéances suivantes:

- 2025 : 4 156 000 \$
- 2026 : 4 317 000 \$
- 2027 : 5 947 000 \$
- 2028 : 7 650 000 \$
- 2029 : 6 820 000 \$
- Total : 28 890 000 \$

Lors du refinancement, l'administration municipale rembourse le solde au prêteur pour ensuite contracter une nouvelle dette à long terme d'un montant équivalent ou moindre.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

13. Avantages sociaux futurs

	2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	2 369
		428 463
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	(914 000)
		(870 700)
	84	(911 631)
		(442 237)
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	1 776 999
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	56 500
		69 200
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88	
Régimes de retraite des élus municipaux	89	42 294
		43 212
	90	1 875 793
		1 377 829

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**14. Autres passifs**

	2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	1 123 319
Autres		1 080 738
■	93.1	
	94	1 123 319
		1 080 738
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	1 080 738
Passifs engagés	96	1 039 771
Passifs réglés	97	() ()
Charge de désactualisation ¹	98	42 581
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	40 967
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	1 123 319
		1 080 738

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de l'organisme municipal concernent principalement le désamiantage des bâtiments.

La Ville détient un bâtiment patrimonial pour lequel aucune obligation liée à la mise hors service n'est présentée aux états financiers.

Les principales hypothèses utilisées pour cette obligation sont les suivantes:

- Taux d'actualisation: 3.94%
- Période d'actualisation * : de 20 à 31 ans
- Taux d'inflation: 2.00%

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

* La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période d'un an.

Les coûts estimés avant actualisation pour réaliser les activités de mise hors service au 31 décembre 2024 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 1 557 500\$ (1 557 500\$ au 31 décembre 2023).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Immobilisations corporelles

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT				
Infrastructures				
Eau potable	101	40 685 561	246 172	40 931 733
Eaux usées	102	43 638 782	370 250	44 009 032
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	56 239 732	1 135 379	57 375 111
Autres				
▪ Autres infrastructures	104.1	21 214 989	200 444	21 415 433
Réseau d'électricité	105			
Bâtiments	106	26 861 914	200 774	27 062 688
Améliorations locatives	107	103 210	341	98 046
Véhicules	108	3 631 089	863 137	76 808
Ameublement et équipement de bureau	109	4 782 532	139 214	27 744
Machinerie, outillage et équipement divers	110	8 489 086	266 868	2 062 792
Terrains	111	13 021 038	8 466	13 029 504
Autres	112	190 460		190 460
	113	218 858 393	3 431 045	220 024 048
Immobilisations en cours	114	1 305 823	549 872	1 855 695
	115	220 164 216	3 980 917	221 879 743
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
Infrastructures				
Eau potable	116	20 372 393	911 438	21 283 831
Eaux usées	117	17 947 035	938 167	18 885 202
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	30 237 766	1 063 018	31 300 784
Autres				
▪ Autres infrastructures	119.1	13 898 540	614 447	14 512 987
Réseau d'électricité	120			
Bâtiments	121	12 257 365	681 726	12 939 091
Améliorations locatives	122	98 564	555	98 046
Véhicules	123	2 774 145	215 218	75 410
Ameublement et équipement de bureau	124	4 241 310	182 941	27 744
Machinerie, outillage et équipement divers	125	6 639 178	299 469	2 062 793
Autres	126	190 460		190 460
	127	108 656 756	4 906 979	111 299 742
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	111 507 460		110 580 001
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles				
Coût	129			
Amortissement cumulé	130 () () ()
Valeur comptable nette	131			

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

16. Propriétés destinées à la revente

	2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132	
Immeubles industriels municipaux	133	
Autres	134	
	135	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste		
« Propriétés destinées à la revente »	137	

Note**17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT				
▪	138.1			
	139			
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
▪	140.1			
	141			
VALEUR COMPTABLE NETTE	142			

Note**18. Autres actifs non financiers**

	2024	2023
Frais payés d'avance		
▪ Frais payés d'avance	143.1	136 002
Autres		
▪	144.1	121 434
	145	136 002
		121 434

Note**19. Obligations contractuelles**

En vertu de contrats et ententes, la Ville et les organismes contrôlés se sont engagés à verser un montant total de 28 588 592 \$.

Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochaines années sont les suivants :

- 2025 : 10 120 582 \$
- 2026 : 2 329 364 \$
- 2027 : 2 009 955 \$
- 2028 : 1 869 503 \$
- 2029 et suivantes : 12 259 188 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

20. Droits contractuels

Ville de Rosemère

Au 31 décembre 2024, la Ville a des baux et des ententes ayant des échéances entre 2025 et 2038. Les revenus locatifs estimatifs et le remboursement des salaires réels tel que prévu aux ententes s'élèvent à 5 815 372 \$ et se détaillent comme suit :

- 2025 : 419 442 \$
- 2026 : 408 288 \$
- 2027 : 415 954 \$
- 2028 : 423 773 \$
- 2029 : 395 601 \$
- 2030 et suivantes : 3 752 314 \$

Dans le cadre d'un programme pour un fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes, les gouvernements du Québec et du Canada se sont engagés à verser une somme de 6 834 470 \$ à la Ville pour des travaux de protection contre les inondations. Au 31 décembre 2024, des revenus cumulatifs de 6 145 800 \$ ont été comptabilisés à titre de revenus d'investissement et un solde de 688 670 \$ de subvention demeure disponible pour des travaux futurs.

La Communauté Métropolitaine de Montréal, quant à elle, s'est engagée à verser une somme de 246 485 \$ dans le cadre du programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la trame verte et bleue sur le territoire métropolitain (phase II). Au 31 décembre 2024, des revenus de 93 800 \$ ont été comptabilisés à titre de revenus d'investissement et un solde de 152 685 \$ demeure disponible pour des travaux futurs.

Les subventions pour le remboursement des intérêts sur les dettes à long terme totalisent 1 165 024 \$ et ont des échéances entre 2025 et 2044. Les versements prévus se répartissent ainsi :

- 2025 : 155 178 \$
- 2026 : 142 611 \$
- 2027 : 130 237 \$
- 2028 : 119 521 \$
- 2029 : 109 065 \$
- 2030 et suivantes : 508 412 \$

Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville

La Régie a signé une entente de services pour un centre d'appels et de répartition secondaire incendie. Cette entente a été renouvelée en 2023 sur une période de 10 ans. La quote-part de la Ville dans les revenus prévus dans l'entente est:

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- 2025 : 85 901 \$
- 2026 : 88 478 \$
- 2027 : 91 132 \$
- 2028 : 93 866 \$
- 2029 et suivantes : 485 487 \$

Dans le cadre d'un programme d'aide financière pour le soutien à la modernisation des centres d'urgences, l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec s'est engagée à verser une somme pour des travaux admissibles, représentant une quote-part de 163 080 \$ pour la Ville. À la date des états financiers, un montant de 122 310 \$ représentant la quote-part de la Ville a été comptabilisé à titre de revenu et un solde de 40 770 \$ demeure disponible pour des travaux en 2025.

21. Passifs éventuels

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
Emprunts temporaires			
▪	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
▪	148.1		
	149		
	150		

S.O.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

Au 31 décembre 2024, les réclamations pendantes s'élèvent à 1 676 100 \$. Une provision de 439 073 \$ a été comptabilisée.

La Ville est co-défenderesse dans un litige en expropriation déguisée. Elle est poursuivie conjointement et solidairement avec la MRC Thérèse-De-Blainville et la Communauté métropolitaine de Montréal pour un montant de 279 000 000 \$, plus des dommages et intérêts, ou, subsidiairement, un montant en dommages de 58 261 299 \$ à parfaire. Aucune provision n'a été comptabilisée pour ce litige.

Dans l'éventualité où il y aurait obligation d'acquitter une somme supplémentaire à celle provisionnée, la Ville pourrait utiliser les ressources financières prévues à cette fin soit : les indemnisations des polices d'assurance, la provision pour éventualité, le fonds de stabilisation de dépenses, l'excédent accumulé non affecté, un règlement d'emprunt à cet effet ou une combinaison de ces diverses sources de financement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

D) Autres

Au 31 décembre 2024, une provision de 190 900 \$ a été comptabilisée, relativement à des remboursements éventuels concernant une entente de service.

Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Depuis la sanction de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Le 11 avril 2024, la Cour suprême du Canada a mis fin à la première partie du débat dans l'affaire visant la contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (la « Loi RRSM »). Comme les dispositions de la Loi RRSM permettant de suspendre l'indexation automatique des rentes des retraités ont été jugées inconstitutionnelles, invalides et inopérantes, une seconde partie sur les mesures compensatoires devra avoir lieu. Elle ne visera toutefois que les régimes pour lesquels l'organisme municipal a décidé de suspendre en totalité ou en partie l'indexation automatique des rentes des retraités à compter du 1er janvier 2017.

Puisque le régime de la Ville n'offrait pas d'indexation automatique avant l'application de la Loi RRSM, ce jugement n'a aucune incidence sur le régime.

Toutefois, la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville s'était prévalué de la suspension de l'indexation pour les participants retraités dans le cadre de la Loi RRSM. Considérant qu'il s'agit d'une révision d'estimation comptable, l'incidence de la suspension a été reconnue aux résultats au 31 décembre 2024 pour un montant de 543 600\$ attribuable à la Ville de Rosemère. Cette estimation pourrait devoir être révisée à la lumière de nouvelles informations disponibles. Ensuite, dans un jugement rendu le 28 mars 2025, la Cour supérieure confirme que les retraités, dont l'indexation de la rente avait été suspendue, ont droit au paiement des intérêts et de l'indemnité additionnelle depuis le 1er janvier 2017. À la date de la mise au point définitive des états financiers, le montant n'a pas été déterminé.

Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville

Des avis de griefs alléguant le non respect de la convention collective ont été déposés par la Fraternité des policiers et policières de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville ou le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4708 pour un montant total indéterminé. Étant dans l'impossibilité de prévoir le dénouement de ces griefs, aucune provision n'a, en conséquence, été comptabilisée aux états financiers. Advenant un accueil favorable de certains de ces griefs syndicaux, la dépense sera imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

24. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

25. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation de la dette nette comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé représente la combinaison du budget initial adopté par le Conseil municipal reclassé pour fins de comparaison et des budgets adoptés par la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Rosemère et Lorraine et par la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles.

26. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme municipal est exposé à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour l'organisme municipal sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations et des amendes et pénalités) et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de l'organisme municipal au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations, les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque l'organisme municipal évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. L'organisme municipal ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, l'organisme municipal croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Il établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Il enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

	2024	2023
Non en souffrance	13 814 393 \$	10 049 906 \$
En souffrance :		
• Moins de 30 jours	629 156 \$	682 684 \$
• De 30 à 60 jours	32 203 \$	28 955 \$
• Plus de 60 jours	61 682 \$	52 030 \$
Total	14 537 434 \$	10 813 575 \$

L'organisme municipal est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Placements de portefeuille

L'organisme municipal atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement établies dans le cadre des limites imposées par les lois municipales, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit.

Lorsqu'un placement de portefeuille subit une baisse de valeur durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value, laquelle est imputée aux charges de l'exercice. L'organisme municipal considère que la qualité de crédit des placements de portefeuille qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est adéquate.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme municipal éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. L'organisme municipal gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. L'organisme municipal établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Au 31 décembre 2024	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Total
Emprunt				0 \$
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	5 893 429 \$	6 254 \$		5 899 683 \$
Intérêts courus à payer	323 980 \$			323 980 \$
Dettes	8 294 184 \$	16 734 413 \$	18 183 823 \$	43 212 420 \$
	14 511 593 \$	16 740 667 \$	18 183 823 \$	49 436 083 \$

Au 31 décembre 2023	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Total
Emprunt				0 \$
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	7 253 777 \$	47 684 \$		7 301 461 \$
Intérêts courus à payer	263 161 \$			263 161 \$
Dettes	11 683 014 \$	13 757 905 \$	16 279 356 \$	41 720 275 \$
	19 199 952 \$	13 805 589 \$	16 279 356 \$	49 284 897 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de taux d'intérêt. L'organisme municipal est exposé à ce risque.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de l'organisme municipal est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme l'organisme municipal a l'intention de conserver ses placements jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, il est peu exposé à ce risque.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

L'organisme municipal est exposé au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent régulièrement.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

Au 31 décembre 2024	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
• Trésorerie et équivalents de trésorerie		4 835 940 \$	4 835 940 \$
Passifs financiers			
• Dettes	43 212 420 \$		43 212 420 \$

Au 31 décembre 2023	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
• Trésorerie et équivalents de trésorerie		2 381 764 \$	2 381 764 \$
Passifs financiers			
• Dettes	41 720 274 \$		41 720 274 \$

L'effet net, tant sur les actifs financiers que sur les passifs financiers, d'une augmentation (diminution) de taux d'intérêt égale à 1 % au cours de l'exercice aurait réduit (augmenté) de 388 050\$ l'excédent annuel lié aux activités de 2024 (404 896 \$ en 2023).

27. Données comparatives

À des fins de comparaison, certaines données de l'exercice précédent ont été ajustées pour se conformer à la présentation adoptée en 2024.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024			Total consolidé¹	
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats		
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	27 601 112	30 170 100	30 368 212		30 368 212	
Compensations tenant lieu de taxes	2	578 740	672 100	604 810		604 810	
Quotes-parts	3				6 697 412		
Transferts	4	991 548	1 602 900	1 734 170	154 299	1 888 469	
Services rendus	5	2 513 176	2 540 200	2 395 718	464 512	2 646 890	
Imposition de droits	6	3 186 845	2 383 200	3 200 003		3 200 003	
Amendes et pénalités	7	784 750	736 700	528 950		623 655	
Revenus de placements de portefeuille	8	188 411	180 000	225 937		225 937	
Autres revenus d'intérêts	9	151 029	183 500	207 945	68 659	276 604	
Autres revenus	10	64 833		110 451	121 563	475 206	
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	36 060 444	38 468 700	39 376 196		40 838 736	
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	3 916 060	6 276 400	6 754 625		6 754 625	
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17	523 064	200 000	53 947		53 947	
Autres	18	11 647	368 900	29 397		29 397	
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	4 450 771	6 845 300	6 837 969		6 837 969	
	22	40 511 215	45 314 000	46 214 165		47 676 705	
Charges							
Administration générale	23	5 731 371	5 982 500	5 643 484	205 177	5 848 661	
Sécurité publique	24	6 185 424	6 083 600	6 441 605		8 802 484	
Transport	25	6 184 771	6 584 200	6 468 732	1 460 373	7 929 105	
Hygiène du milieu	26	7 826 090	9 278 700	8 690 687	1 929 584	10 431 090	
Santé et bien-être	27	243 422	241 800	214 121		214 121	
Aménagement, urbanisme et développement	28	1 441 515	1 372 400	1 447 389	38 589	1 485 978	
Loisirs et culture	29	4 549 467	4 944 500	4 539 441	877 728	5 417 169	
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	1 254 292	1 592 900	1 500 091	71 789	1 571 880	
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	4 372 330	4 561 300	4 511 451	(4 511 451)		
	34	37 788 682	40 641 900	39 457 001		41 700 488	
Excédent (déficit) lié aux activités	35	2 722 533	4 672 100	6 757 164	(804 789)	5 976 217	

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024		Total consolidé ¹
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) lié aux activités	1 2 722 533	4 672 100	6 757 164	(804 789)	5 976 217
Moins : revenus d'investissement	(4 450 771)	(6 845 300)	(6 837 969)	()	6 837 969
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3 (1 728 238)	(2 173 200)	(80 805)	(804 789)	(861 752)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
Ajouter (dédire)					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Amortissement	4 4 372 330	4 561 300	4 511 451	419 370	4 906 979
Produit de cession	5 26 480			6 636	6 636
(Gain) perte sur cession	6 (26 480)			(5 237)	(5 237)
Réduction de valeur / Reclassement	7				
	8 4 372 330	4 561 300	4 511 451	420 769	4 908 378
Propriétés destinées à la revente					
Coût des propriétés vendues	9				
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Remboursement ou produit de cession	12		34 151	2 271	36 422
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14 62 500	25 000		407	407
	15 62 500	25 000	34 151	2 678	36 829
Financement					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	662 800		33 571	33 571
Remboursement de la dette à long terme	17 (3 146 722)	(3 483 300)	(3 465 221)	(75 014)	(3 540 235)
	18 (3 146 722)	(2 820 500)	(3 465 221)	(41 443)	(3 506 664)
Affectations					
Activités d'investissement	19 (1 070 949)	(29 000)	(32 874)	(32 189)	65 063
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20 52 500	164 500	164 500	22 052	186 552
Excédent de fonctionnement affecté	21 107 200			76 461	76 461
Réserves financières et fonds réservés	22 803 069	311 900	90 261	(25 631)	64 630
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23 990 123	(40 000)	92 864	509 063	601 927
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				
	25 881 943	407 400	314 751	549 756	864 507
	26 2 170 051	2 173 200	1 395 132	931 760	2 303 050
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27 441 813		1 314 327	126 971	1 441 298

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Réalisations 2023	Réalisations 2024		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	4 450 771	6 837 969	6 837 969
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Acquisition d'immobilisations corporelles				
Administration générale	2	736 172)(99 049)(99 049)(
Sécurité publique	3)()(183 783)(
Transport	4	5 170 962)(2 173 824)(2 173 824)(
Hygiène du milieu	5	3 802 521)(960 789)(100 332)(
Santé et bien-être	6)()()(
Aménagement, urbanisme et développement	7	35 157)(45 579)(45 579)(
Loisirs et culture	8	1 633 358)(417 561)(417 561)(
Réseau d'électricité	9)()()(
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10)()()(
	11	11 378 170)(3 696 802)(284 115)(
Propriétés destinées à la revente				
Acquisition	12)()()(
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Émission ou acquisition	13	28 980)(32 874)(5 111)(
Financement				
Financement à long terme des activités d'investissement	14	5 812 400	4 126 004	325 986
Affectations				
Activités de fonctionnement	15	1 070 949	32 874	32 189
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	16			
Excédent de fonctionnement affecté	17			
Réserves financières et fonds réservés	18	402 400	287 500	128 040
	19	1 473 349	320 374	160 229
	20	(4 121 401)	716 702	196 989
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	329 370	7 554 671	196 989
				7 751 660

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2023	2024		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS				
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	947 829	3 810 446	975 136
Débiteurs (note 5)	2	13 644 861	17 400 916	486 683
Prêts (note 6)	3			17 663 889
Placements de portefeuille (note 7)	4	218 811	217 534	16 682
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5			234 216
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6			
Autres actifs financiers (note 8)	7			
	8	14 811 501	21 428 896	1 478 501
				22 683 687
PASSIFS				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9			
Emprunts temporaires (note 9)	10			
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	8 151 980	5 591 700	1 034 316
Revenus reportés (note 11)	12	196 549	609 952	334
Dette à long terme (note 12)	13	41 097 692	42 259 184	547 148
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	319 700	337 000	574 631
Autres passifs (note 14)	15	1 080 738	1 123 319	1 123 319
	16	50 846 659	49 921 155	2 156 429
	17	(36 035 158)	(28 492 259)	(677 928)
				(29 170 187)
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)				
ACTIFS NON FINANCIERS				
Immobilisations corporelles (note 15)	18	107 599 289	106 784 640	3 795 361
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19			110 580 001
Stocks de fournitures	20	643 905	663 781	663 781
Actifs incorporels achetés (note 17)	21			
Autres actifs non financiers (note 18)	22	83 680	92 718	43 284
	23	108 326 874	107 541 139	3 838 645
				111 379 784
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	2 289 783	2 731 810	542 039
Excédent de fonctionnement affecté	25	824 754	1 132 554	191 639
Réserves financières et fonds réservés	26	6 456 814	6 479 053	38 350
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	(1 129 123)	(1 221 987)	(710 010)
Financement des investissements en cours	28	(7 711 072)	(156 401)	(222 714)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	71 560 560	70 083 851	3 321 413
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30			73 405 264
	31	72 291 716	79 048 880	3 160 717
				82 209 597

Obligations contractuelles (note 19)

Droits contractuels (note 20)

Passifs éventuels (note 21)

Actifs éventuels (note 22)

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	9 026 200	8 543 286	13 151 806
Autre	2	9 026 200	8 543 286	12 228 137
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	2 587 000	2 405 271	3 999 349
Autres	4	2 587 000	2 405 271	3 632 893
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7	1 262 000	1 400 565	2 674 002
Autres biens et services	8	12 483 200	11 826 633	12 508 475
Autres biens et services	8	12 483 200	11 826 633	11 944 008
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme				
à la charge				
De l'organisme municipal	9	1 452 200	1 321 802	1 330 705
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec				
et ses entreprises	11	111 000	148 601	148 601
D'autres tiers	12			122 925
Autres frais de financement	13	29 700	29 688	92 574
Autres frais de financement	13	29 700	29 688	145 871
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	8 847 500	9 031 960	2 577 740
Transferts	15			2 664 836
Autres	16			
Autres				
Transferts	17			
Autres	18	281 800	237 744	269 469
Autres	18	281 800	237 744	293 623
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19	4 561 300	4 511 451	4 906 979
Actifs incorporels achetés	20			4 779 340
Autres				
▪ Autres	21.1			40 788
Autres	22	40 641 900	39 457 001	54 252
Autres	22	40 641 900	39 457 001	41 700 488
Autres	22	40 641 900	39 457 001	39 372 887

Note

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
Excédent (déficit) accumulé		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	3 273 849
Excédent de fonctionnement affecté	2	1 324 193
Réserves financières et fonds réservés	3	6 517 403
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(1 931 997)
Financement des investissements en cours	5	(379 115)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	73 405 264
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	
	8	82 209 597
		76 233 380

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté

Administration municipale	9	2 731 810	2 289 783
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	542 039	626 108
	11	3 273 849	2 915 891

Excédent de fonctionnement affecté

Administration municipale			
▪ Transport en commun	12.1	660 254	660 254
▪ Équilibre budgétaire	12.2	623 739	164 500
▪ Engagements	12.3	40 200	
	13	1 324 193	824 754
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Équilibre budgétaire	14.1	76 457	
	15	76 457	
	16	1 324 193	901 211

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Fonds d'oeuvre d'art	17.1	34 004
▪ Fonds d'infrastructures	17.2	2 943 447
▪ Fonds de stabilisation de dépenses	17.3	2 475 322
▪ Fonds vert	17.4	109 474
▪ Fonds de revitalisation	17.5	41 914
▪ Fonds mazout	17.6	29 576
	18	5 633 737
		5 604 650
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	175 499
Organismes contrôlés et partenariats	22	38 350
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	396 241
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	221 759
Autres		
▪ Fonds de stationnement	30.1	51 817
	31	883 666
	32	6 517 403
		6 593 874

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 () ()	()
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 () ()	179 000 () 179 000
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 () ()	33 069 () 50 057
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 () ()	()
Autres	37 () ()	630 123 () 92 639
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 () ()	190 000 () 190 000
Assainissement des sites contaminés	39 () ()	1 032 192 () 511 696
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	40 () ()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	41 () ()	940 475 () 990 123
Autres	42 () ()	()
▪	43.1 () ()	()
	44 () ()	1 972 667 () 1 501 819
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	45 () ()	()
Utilisation du fonds de roulement	46 () ()	()
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	47 () ()	()
Utilisation du fonds de roulement	48 () ()	()
Autres		
▪	49.1 () ()	()
	50 () ()	()
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	51 () ()	()
Mesure relative à la COVID-19	52 () ()	()
Frais d'émission de la dette à long terme	53 () ()	()
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 () ()	()
Autres		
▪ Dette à LT des activités de fonctionnement (plans directeurs)	55.1 () ()	57 164 () 75 687
	56 () ()	57 164 () 75 687
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	57 () ()	97 834
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58 () ()	230 000
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59 () ()	59
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60 () ()	60
Autres		
▪	61.1 () ()	()
	62 () ()	97 834
	63 () ()	230 000
	() ()	1 931 997 () 1 347 506

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	64	1 838 307
Investissements à financer	65	(2 217 422)(
	66	(379 115) (8 093 796)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67	110 580 001
Propriétés destinées à la revente	68	111 507 460
Prêts	69	234 216
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70	233 060
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71	110 814 217
	72	111 740 520
Ajustements aux éléments d'actif	73	110 814 217
	74	111 740 520
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	75	(42 806 332)(41 365 221)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76	(354 816)(338 308)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77	5 703 785 5 186 568
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78	57 164 48 900
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79	37 400 199)(36 468 061)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	80	(8 754)(8 753)
	81	(37 408 953)(36 476 814)
	82	73 405 264 75 263 706

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	2
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Le régime de retraite des employés de l'administration municipale et le régime de retraite des employés de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville (RIPTB) sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite du Québec (L.R.Q., chapitre R - 15.1) et de la Loi de l'impôt sur le revenu. Les prestations prévues au titre du régime de retraite sont principalement fonction du nombre d'années de service et de la moyenne des trois meilleures années de rémunération ou de la moyenne des huit meilleures années de rémunération pour certains employés de la RIPTB. Ces avantages varient en fonction de l'employeur et du groupe d'emploi à l'intérieur duquel se retrouve un employé et la période de services rendus. Les participants et les employeurs se partagent le financement de leur régime respectif par le versement de cotisations.

L'évaluation actuarielle la plus récente de l'administration municipale des régimes de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée le 31 décembre 2022.

La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) (ci-après la "Loi"). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le "service antérieur") et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le "service postérieur"). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 était requise par la Loi pour tous les régimes visés.

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3	428 463
Charge de l'exercice	4	(1 776 999)
Cotisations versées par l'employeur	5	1 350 905
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	2 369
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	55 055 229
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	(54 620 215)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	435 014
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	(432 645)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	2 369
Provision pour moins-value	12	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	2 369
		428 463

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause		
Nombre de régimes en cause	14	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	23 662 229
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	(23 826 215)()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	(163 986)()
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	2 126 823
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	551 754
	20	2 678 577
Cotisations salariales des employés	21	(1 145 953)()
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	()()
	23	1 532 624
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	190 899
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	228 771
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	994 308
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	1 080 192
Variation de la provision pour moins-value	28	2 074 500
Autres	29.1	-
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	1 723 523
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	2 968 132
Rendement espéré des actifs	32	(2 914 656)()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	53 476
Charge de l'exercice	34	42 338
1 776 999	1 265 417	49 834 291
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	3 044 031
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36	(2 715 334)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	328 697
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	287 270
Prestations versées au cours de l'exercice	39	404 140
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice	40	2 278 310
(si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41	2 374 451
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42	55 482 229
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43	49 834 291
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8	44	Pour la réserve de restructuration
	45	Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED
DMERCA du nouveau volet	46	16
DMERCA de l'ancien volet	47	13
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	33	13
	34	34

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	6,11 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,84 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %
Autres hypothèses économiques		
■	52.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	1
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

Les employés de l'administration municipale bénéficient d'une gamme d'avantages sociaux complémentaires de retraite qui comprennent notamment l'assurance-vie et la couverture de soins de santé.

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	(870 700)
Charge de l'exercice	56	(56 500)(69 200)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	13 200 20 500
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	(914 000) (870 700)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60	(651 000)(595 100)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	(651 000) (595 100)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	(263 000) (275 600)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	(914 000) (870 700)
Provision pour moins-value	64	() ()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	(914 000) (870 700)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	1 1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68	((651 000))(595 100)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69	((651 000))(595 100)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	54 400
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	46 500
	72	54 400
Cotisations salariales des employés	73	() ()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()
	75	54 400
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	(25 200)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	46 500
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	(9 500)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	80
Variation de la provision pour moins-value	80	Autres
	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	29 200
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	32 200
Rendement espéré des actifs	84	() ()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	32 200
Charge de l'exercice	86	69 200
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	127 800
Prestations versées au cours de l'exercice	91	20 500
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice		
(si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	12
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		12
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	4,45 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	% %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	% %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	5,00 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	4,00 %
Année où la tendance rejoue le taux ultime (fin d'exercice)	102	2040
Autres hypothèses économiques		
	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104
--	-----

Description des régimes et autres renseignements

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	
Régime de retraite par financement salarial	106	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	
	110	

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111
--	-----

Description des régimes et autres renseignements

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	
Régime de retraite simplifié	113	
REER	114	
Autres régimes	115	
	116	

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

	2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	16

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	2024	2023
Cotisations des élus au RREM	118	12 550
Charge de l'exercice		
Contributions de l'employeur au RREM	119	42 294
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	43 212
	121	42 294
		43 212

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	22 904 000	22 983 025	22 983 025
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3	3 056 000	3 072 921	3 072 921
Activités d'investissement	4			698 916
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	25 960 000	26 055 946	26 055 946
				23 762 055
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	1 841 200	1 992 828	1 992 828
Égout	13			1 858 366
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	1 852 200	1 823 091	1 823 091
Autres				1 827 226
▪ Autres	16.1			31 962
Centres d'urgence 9-1-1	17	80 000	86 241	86 241
Service de la dette	18	42 400	42 487	42 487
Pouvoir général de taxation	19	394 300	367 619	367 619
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	4 210 100	4 312 266	4 312 266
				3 839 057
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	4 210 100	4 312 266	4 312 266
	27	30 170 100	30 368 212	30 368 212
				27 601 112

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	94 700	93 036	89 441
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	577 400	511 774	489 299
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	672 100	604 810	578 740
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	672 100	604 810	578 740

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47	13 136	13 136	
Sécurité publique				
Police	48		151 480	114 650
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49			
Autres	50			
Sécurité civile	51	14 331	14 331	18 300
Autres	52			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	53			
Enlèvement de la neige	54			
Autres	55			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	56			
Transport adapté	57			
Transport scolaire	58			
Autres	59			
Transport aérien	60			
Transport par eau	61			
Autres	62			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
l'eau potable	63	110 200	41 011	41 011
Réseau de distribution de l'eau potable	64	44 400	103 121	103 121
Traitement des eaux usées	65			87 608
Réseaux d'égout	66		45 510	45 510
Matières résiduelles				33 571
Déchets domestiques et assimilés	67			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	68	179 200	146 564	146 564
Tri et conditionnement	69			212 597
Autres	70			
Autres	71			
Cours d'eau	72			
Protection de l'environnement	73	16 918	16 918	
Autres	74			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	75			
Autres	76			
Sécurité du revenu	77			
Autres	78			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	79			
Rénovation urbaine	80			
Promotion et développement économique	81			
Autres	82			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	83	11 000	16 033	16 033
Activités culturelles				15 500
Bibliothèques	84	91 900	98 426	98 426
Autres	85	8 000	2 677	2 677
Réseau d'électricité	86			3 772
	87	444 700	497 727	649 207
				585 919

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	88	34 400		11 973
Sécurité publique				
Police	89			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	90			
Autres	91			
Sécurité civile	92			
Autres	93			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	94			11 280
Enlèvement de la neige	95			722 400
Autres	96	921 870	921 870	
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	97			
Transport adapté	98			
Transport scolaire	99			
Autres	100			
Transport aérien	101			
Transport par eau	102			
Autres	103			240 000
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104	737 300		
Réseau de distribution de l'eau potable	105	1 474 500	368 302	368 302
Traitement des eaux usées	106			1 705 380
Réseaux d'égout	107	3 677 300	5 464 453	5 464 453
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	108			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	109			
Tri et conditionnement	110			
Autres	111			
Autres	112			
Cours d'eau	113			
Protection de l'environnement	114			
Autres	115			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	116			
Autres	117			
Sécurité du revenu	118			
Autres	119			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	120			
Rénovation urbaine	121			
Promotion et développement économique	122			
Autres	123			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	124	352 900		88 107
Activités culturelles				
Bibliothèques	125			
Autres	126			
Réseau d'électricité	127			
	128	6 276 400	6 754 625	6 754 625
				3 916 060

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129			
Péréquation	130			
Neutralité	131			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133	415 400	437 942	292 850
Fonds de développement des territoires	134			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	742 800	742 841	227 429
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137			
Autres	138		55 660	58 479
	139	1 158 200	1 236 443	1 239 262
TOTAL DES TRANSFERTS	140	7 879 300	8 488 795	5 025 462

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffre et application de la loi	141	85 000	103 801	103 801
Évaluation	142			
Autres	143	307 400	324 034	158 459
	144	392 400	427 835	156 367
				273 483
Sécurité publique				
Police	145	50 000	42 379	33 792
Sécurité incendie				58 728
Premiers répondants	146			
Autres	147			
Sécurité civile	148			
Autres	149			
	150	50 000	42 379	33 792
				58 728
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	151			
Enlèvement de la neige	152			
Autres	153			
Transport collectif	154			
Autres	155			
	156			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157	1 442 200	1 262 033	1 247 080
Réseau de distribution de l'eau potable	158			1 571 117
Traitement des eaux usées	159			
Réseaux d'égout	160	4 300	4 676	4 676
Matières résiduelles				29 088
Déchets domestiques et assimilés	161			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	162			
Tri et conditionnement	163			
Autres	164			
Autres	165			
Cours d'eau	166			
Protection de l'environnement	167			
Autres	168			
	169	1 446 500	1 266 709	1 251 756
				1 600 205

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	170			
Autres	171			
Autres	172			
	173			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	174			
Rénovation urbaine	175			
Promotion et développement économique	176			
Autres	177			
	178			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	179			
Activités culturelles				
Bibliothèques	180			
Autres	181			
	182			
Réseau d'électricité	183			
	184	1 888 900	1 736 923	1 547 808
				1 932 416

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffé et application de la loi	185			
Évaluation	186			
Autres	187	433 500	455 376	210 159
	188	433 500	455 376	210 159
Sécurité publique				
Police	189			415 860
Sécurité incendie				346 791
Premiers répondants	190			
Autres	191			
Sécurité civile	192			
Autres	193	10 900	12 326	12 326
	194	10 900	12 326	15 956
				428 186
				362 747
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	195			
Enlèvement de la neige	196			
Autres	197			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	198			
Transport adapté	199			
Transport scolaire	200			
Autres	201			
Autres	202	10 200	16 642	16 642
	203	10 200	16 642	9 503
				9 503
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	204			
Réseau de distribution de l'eau potable	205			
Traitement des eaux usées	206			
Réseaux d'égout	207			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	208			
Matières recyclables	209			
Autres	210			
Cours d'eau	211			
Protection de l'environnement	212			
Autres	213	26 400	21 280	21 280
	214	26 400	21 280	20 114
				20 114

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	215			
Autres	216			
Sécurité du revenu	217			
Autres	218			
	219			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	220			
Rénovation urbaine	221			
Promotion et développement économique	222			
Autres	223	17 400	14 970	14 970
	224	17 400	14 970	16 250
Loisirs et culture				
Activités récréatives	225			
Activités culturelles				
Bibliothèques	226			
Autres	227	152 900	138 201	138 201
	228	152 900	138 201	164 644
Réseau d'électricité				
	229			
	230	651 300	658 795	1 099 082
TOTAL DES SERVICES RENDUS	231	2 540 200	2 395 718	2 646 890
				2 715 833

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	232	300 000	210 675	318 900
Droits de mutation immobilière	233	2 083 200	2 989 328	2 867 945
Droits sur les carrières et sablières	234			
Autres	235			
	236	2 383 200	3 200 003	3 186 845
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	237	736 700	528 950	1 152 605
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	238	180 000	225 937	188 411
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	239	183 500	207 945	242 398
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240		5 237	36 445
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243			
Contributions des promoteurs	244	200 000	53 947	523 064
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246	233 900	40 954	40 954
Autres contributions	247	45 000	63 757	63 757
Redevances réglementaires	248			11 647
Autres	249	90 000	35 137	394 655
	250	568 900	193 795	144 235
				715 391
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	251			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2024		Réalisations 2024		Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	619 500	527 324	17 336	544 660	544 660
Greffé et application de la loi	2	1 248 900	1 229 250	40 490	1 269 740	1 269 740
Gestion financière et administrative	3	2 443 300	2 410 968	102 217	2 513 185	2 513 185
Évaluation	4	149 000	104 606	3 439	108 045	108 045
Gestion du personnel	5	511 100	425 231	13 979	439 210	409 290
Autres						
▪ Communications	6.1	903 500	853 195	27 716	880 911	834 383
▪ Santé social	6.2	107 200	92 910		92 910	79 753
	7	5 982 500	5 643 484	205 177	5 848 661	5 916 958
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8	4 929 000	4 922 227		4 922 227	7 269 516
Sécurité incendie						6 427 527
Premiers répondants	9	72 300	73 596		73 596	73 596
Autres	10	1 026 900	1 118 724		1 118 724	1 118 724
Sécurité civile	11	22 600	295 193		295 193	295 193
Autres	12	32 800	31 865		31 865	44 984
	13	6 083 600	6 441 605		6 441 605	8 802 484
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	3 030 300	3 126 927	1 410 830	4 537 757	3 965 630
Enlèvement de la neige	15	1 229 600	981 198	20 995	1 002 193	1 232 416
Éclairage des rues	16	172 500	191 281		191 281	186 563
Circulation et stationnement	17	174 400	193 538		193 538	251 768
Transport collectif						
Transport en commun	18	1 976 300	1 974 824	28 548	2 003 372	1 913 629
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21	1 100	964		964	2 904
	22	6 584 200	6 468 732	1 460 373	7 929 105	7 552 910

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2024		Réalisations 2024		Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	2 819 400	2 050 269	357 391	2 407 660	2 324 596
Réseau de distribution de l'eau potable	24	653 400	818 060	622 931	1 440 991	1 200 353
Traitement des eaux usées	25	1 583 900	1 609 438		1 609 438	1 503 321
Réseaux d'égout	26	855 100	901 763	918 072	1 819 835	1 839 774
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	343 500	373 315		373 315	337 066
Élimination	28	249 500	262 910		262 910	212 917
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	427 300	436 251		436 251	436 251
Tri et conditionnement	30	781 900	871 631		871 631	871 631
Matières organiques						
Collecte et transport	31	439 100	449 782	31 190	480 972	480 972
Traitement	32	156 600	149 266		149 266	146 764
Matériaux secs	33					
Autres	34					
Plan de gestion	35					
Autres	36					
Cours d'eau	37					
Protection de l'environnement	38	960 900	761 019		761 019	761 019
Autres	39	8 100	6 983		6 983	6 983
	40	9 278 700	8 690 687	1 929 584	10 620 271	10 431 090
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Habitation						
Logement social	41					
Autres	42					
Sécurité du revenu	43					
Autres	44	241 800	214 121		214 121	214 121
	45	241 800	214 121		214 121	214 121

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2024		Réalisations 2024		Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	46	1 236 000	1 332 475	38 589	1 371 064	1 323 765
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	47					
Autres biens	48					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	49					
Tourisme	50					
Autres	51	66 000	50 824	50 824	50 824	74 418
Autres	52	70 400	64 090	64 090	64 090	76 081
	53	1 372 400	1 447 389	38 589	1 485 978	1 474 264
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	54	524 700	488 090	130 961	619 051	669 572
Patinoires intérieures et extérieures	55	703 100	614 800	164 958	779 758	775 028
Piscines, plages et ports de plaisance	56	265 400	249 649	66 984	316 633	314 591
Parcs et terrains de jeux	57	1 432 700	1 234 883	299 738	1 534 621	1 540 814
Parcs régionaux	58					
Expositions et foires	59	249 000	318 332	85 412	403 744	351 730
Autres	60	160 000	138 714		138 714	161 642
	61	3 334 900	3 044 468	748 053	3 792 521	3 813 377
Activités culturelles						
Centres communautaires	62	206 400	146 167	54 062	200 229	216 932
Bibliothèques	63	1 403 200	1 348 806	75 613	1 424 419	1 406 719
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	64					
Autres ressources du patrimoine	65					
Autres	66					
	67	1 609 600	1 494 973	129 675	1 624 648	1 623 651
	68	4 944 500	4 539 441	877 728	5 417 169	5 437 028

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2024		Réalisations 2024		Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	70	1 430 000	1 342 817	1 342 817	1 351 720	1 043 313
Autres frais	71	133 200	127 586	127 586	127 586	122 301
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	72	25 300	20 300	20 300	80 776	74 538
Autres	73	4 400	9 388	9 388	11 798	71 333
	74	1 592 900	1 500 091	1 500 091	1 571 880	1 311 485
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION						
	75					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS						
	76	4 561 300	4 511 451 (4 511 451)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ville de Rosemère | 73020 |

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations	2024	Réalisations	2024
Infrastructures					
Conduites d'eau potable	1	189 477		189 477	1 081 413
Usines de traitement de l'eau potable	2	244 126		244 126	212 235
Usines et bassins d'épuration	3				
Conduites d'égout	4	476 644		476 644	2 257 835
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5				
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	1 195 230		1 195 230	3 483 368
Ponts, tunnels et viaducs	7				9 188
Systèmes d'éclairage des rues	8				25 052
Aires de stationnement	9				
Parcs et terrains de jeux	10	302 713		302 713	417 176
Autres infrastructures	11				167 195
Réseau d'électricité	12				
Bâtiments					
Édifices administratifs	13	184 631		184 631	2 129 206
Édifices communautaires et récréatifs	14	106 381		106 381	546 773
Améliorations locatives	15			7 657	5 167
Véhicules					
Véhicules de transport en commun	16				
Autres	17	797 059		863 138	122 275
Ameublement et équipement de bureau	18	68 273		163 354	386 608
Machinerie, outillage et équipement divers	19	123 802		239 100	397 192
Terrains	20	8 466		8 466	463 571
Autres	21				
	22	3 696 802		3 980 917	11 704 254

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Non audité	Administration municipale	Données consolidées		
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	167 898	167 898	994 633
Usines de traitement de l'eau potable	2	244 126	244 126	212 235
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	455 065	455 065	2 045 797
Autres infrastructures	5	1 487 154	1 487 154	3 877 731
Infrastructures pour nouveau développement				
(ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6	21 579	21 579	86 780
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9	21 579	21 579	212 038
Autres infrastructures	10	10 789	10 789	224 248
Autres immobilisations corporelles	11	1 288 612	1 572 727	4 050 792
	12	3 696 802	3 980 917	11 704 254

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Solde au 1^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :				
Par l'organisme municipal				
Emprunts refinancés par anticipation	1			
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme				
Excédent de fonctionnement affecté	2			
Réserves financières et fonds réservés	3	2 790 625	1 061 200	1 195 585
Fonds d'amortissement	4			2 656 240
Montant à la charge				
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	70 696		41 096
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	33 655 640	3 419 437	2 303 554
De la municipalité (Société de transport en commun)	7			34 771 523
	8	36 516 961	4 480 637	3 540 235
				37 457 363
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)				
Débiteurs				
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	4 219 668	873 996	273 479
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10			4 820 185
Organismes municipaux	11			
Autres tiers	12	966 900		83 300
	13	5 186 568	873 996	356 779
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14			5 703 785
	15	5 186 568	873 996	356 779
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16			5 703 785
Autres	17			
	18	5 186 568	873 996	356 779
	19	41 703 529	5 354 633	3 897 014
Dette en cours de refinancement	20	()		()
Reclassement / Redressement	21			
Dette à long terme	22	41 703 529	5 354 633	3 897 014
				43 161 148

Note

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

Non audité

Administration municipale

Dette à long terme	1	42 614 000
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	1 845 731
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres	5.1	
▪		
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	2 656 240
Débiteurs	8	5 703 785
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	1 396 144
Autres	11.1	
▪		
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	34 703 562
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats	13	800 919
Endettement net à long terme	14	35 504 481
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	338 412
Autres organismes	17	3 082 000
Endettement total net à long terme	18	38 924 893
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	38 924 893
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Administration générale				
Greffé et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	167 100	152 810	137 953
Sécurité publique				
Police	4	4 761 800	4 761 718	
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	1 920 100	1 920 011	1 920 011
Autres	10	1 100	964	964
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	1 469 600	1 692 502	
Matières résiduelles	12			
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15	8 100	6 983	6 983
Santé et bien-être				
Habitation	16	174 300	151 120	151 120
Autres	17			173 422
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	185 400	207 138	207 138
Autres	21			333 675
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	160 000	138 714	138 714
Activités culturelles	23			161 642
Réseau d'électricité	24			
	25	8 847 500	9 031 960	2 577 740
				2 664 836

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	2024	2023
Rémunération	1	137 675
Charges sociales	2	35 272
Biens et services	3	3 523 855
Frais de financement	4	
Autres	5	
	6	3 696 802
		11 378 170

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Administration municipale	Effectifs personnes/année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹	
Cadres et contremaîtres	1	26,70	35,00	52 848,00	2 803 166	792 432	3 595 598
Professionnels	2						
Cols blancs	3	43,81	35,00	80 237,00	2 815 256	795 850	3 611 106
Cols bleus	4	38,23	40,00	65 854,00	2 698 253	762 775	3 461 028
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	108,74		198 939,00	8 316 675	2 351 057	10 667 732
Élus	9	6,71			364 286	89 486	453 772
	10	115,45			8 680 961	2 440 543	11 121 504

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
	Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1				
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2	41 011			41 011
Réseau de distribution de l'eau potable	3	103 121	112 498	255 804	471 423
Traitement des eaux usées	4				
Réseaux d'égout	5	45 509	2 681 953	2 782 501	5 509 963
Autres	6	1 513 610	472 601	460 935	19 252
	7	1 703 251	3 267 052	3 499 240	19 252
					8 488 795

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	2024	2023
Administration générale		
Greffé et application de la loi	1	
Évaluation	2	
Autres	3	36 558
	4	36 558
		38 379
Sécurité publique		
Police	5	9 387
Sécurité incendie		
Premiers répondants	6	
Autres	7	
Sécurité civile	8	
Autres	9	
	10	9 387
		7 160
Transport		
Réseau routier		
Voirie municipale	11	340 539
Enlèvement de la neige	12	1 240
Autres	13	11 953
Transport collectif	14	
Autres	15	
	16	353 732
		273 224
Hygiène du milieu		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	61 293
Réseau de distribution de l'eau potable	18	191 827
TraITEMENT des eaux usées	19	
Réseaux d'égout	20	448 691
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	21	
Matières recyclables	22	5 617
Autres	23	
Cours d'eau	24	
Protection de l'environnement	25	2 540
Autres	26	
	27	709 968
		594 849
Santé et bien-être		
Habitation		
Logement social	28	
Autres	29	
Sécurité du revenu	30	
Autres	31	
	32	
Aménagement, urbanisme et développement		
Aménagement, urbanisme et zonage	33	
Rénovation urbaine	34	1 135
Promotion et développement économique	35	
Autres	36	9 388
	37	10 523
		3 991
		5 391
Loisirs et culture		
Activités récréatives	38	379 580
Activités culturelles		
Bibliothèques	39	343
Autres	40	
	41	379 923
		335 289
Réseau d'électricité		
	42	1 500 091
		1 254 292

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Éric Westram	1.1 Maire	74 031	19 422	23 076	
Éric Westram	1.2 Préfet			53 053	
Stéphanie Nantel	1.3 Conseiller	31 601	15 800		
René Villeneuve	1.4 Conseiller	28 946	14 453	20 677	4 969
Marie-Andrée Bonneau	1.5 Conseiller	18 124	9 062		
Philip Panet-Raymond	1.6 Conseiller	27 128	13 564	3 876	1 938
Carla Brown	1.7 Conseiller	1 107	554		
Marie-Elaine Pitre	1.8 Conseiller	31 821	15 910		
Roseanna Cirino	1.9 Conseiller	27 690	13 845	2 118	1 059

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	OUI	NON
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	\$ 800 000 \$

Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> X
---	--------------------------	---------------------------------------

3	\$ _____
---	----------

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?

4	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> X
---	--------------------------	---------------------------------------

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille

5	\$ _____
---	----------

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement

6	\$ _____
---	----------

Ligne 3 : Autres revenus

7	\$ _____
---	----------

Ligne 5 : Crédances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille

8	\$ _____
---	----------

Ligne 6 : Crédances douteuses - Variation de la provision pour moins-value

9	\$ _____
---	----------

Ligne 7 : Autres créances douteuses

10	\$ _____
----	----------

Ligne 9 : Autres charges

11	\$ _____
----	----------

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

12	\$ _____
----	----------

Ligne 13 : Placements de portefeuille

13	\$ _____
----	----------

Ligne 14 : Débiteurs

14	\$ _____
----	----------

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement

15	\$ _____
----	----------

Ligne 16 : Provision pour moins-value

16	\$ _____
----	----------

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer

17	\$ _____
----	----------

Ligne 20 : Revenus reportés

18	\$ _____
----	----------

Ligne 21 : Dette à long terme

19	\$ _____
----	----------

Ligne 24 : Libres

20	\$ _____
----	----------

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts

21	\$ _____
----	----------

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts

22	\$ _____
----	----------

Montant des pardons de prêts constatés

23	\$ _____
----	----------

Solde cumulatif au début de l'exercice

24	\$ _____
----	----------

Constatés au cours de l'exercice

25	\$ _____
----	----------

Solde cumulatif à la fin de l'exercice

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27	\$
Ligne 3 : Autres revenus	28	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31	\$
Ligne 9 : Autres charges	32	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34	\$
Ligne 14 : Débiteurs	35	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40	\$
Ligne 24 : Libres	41	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43	\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

44
 45 _____ 256 859 \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024

46
 47 _____ 933 163 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

48
 49 _____ 367 619 \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- En vertu du *règlement 979 visant à favoriser le retrait des réservoirs de mazout sur l'ensemble du territoire de la Ville de Rosemère*, la Ville impose et prélève une taxe directe d'un montant annuel de 125 \$ sur toute propriété possédant un ou des réservoirs de mazout. L'assiette fiscale pour l'année 2024 était de 298 propriétés.
- En vertu du *règlement 982 concernant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2024*, la Ville impose et prélève à tout propriétaire d'immeuble non résidentiel imposable porté au rôle d'évaluation foncière dont la valeur de ce dernier est égale ou supérieure à 3 000 000\$, une taxe directe sur le stationnement en fonction du nombre de cases présentes au 1er janvier 2024 selon des taux progressifs variant de 7,45\$ à 119,24\$. L'assiette fiscale pour l'année 2024 était de 7 985 cases de stationnement.

d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

50

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

51 _____ \$

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 _____ \$

b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

a) crédits de taxes

61 _____ \$

b) autres formes d'aide

62 _____ \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

63

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

64 _____ \$

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM?

65

Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM?

66

Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024

67 _____ \$

12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024

68 _____ \$

13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

69 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

70 _____ \$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été

Systèmes de sécurité

71 _____ \$

Chaussées pavées - entretien préventif

72 _____ \$

Chaussées pavées - entretien palliatif

73 _____ \$

Chaussées en gravier - entretien préventif

74 _____ \$

Chaussées en gravier - entretien palliatif

75 _____ \$

Systèmes de drainage

76 _____ \$

Abords de routes

77 _____ \$

Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

78 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

79 _____ \$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été

80 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles

81 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- d) Description des dépenses d'investissement
 - Relatives à l'entretien d'hiver :
 - Relatives à l'entretien d'été :
- e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :
- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

- | | |
|-------------------------------------|----------|
| a) Numéro de la résolution | 82 _____ |
| b) Date d'adoption de la résolution | 83 _____ |

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?*

84

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

- | | |
|-------------------------------------|----------------|
| a) Numéro de la résolution | 85 2024-08-315 |
| b) Date d'adoption de la résolution | 86 2024-08-19 |

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

- | | |
|---|----------|
| a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) | 87 _____ |
| b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) | 88 _____ |

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

- | | |
|--|------------|
| c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) | 89 _____ 1 |
| d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) | 90 _____ |
| e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) | 91 _____ |
| f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) | 92 _____ |
| g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) | 93 _____ |

Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

- | | |
|--|--------------|
| h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16) | 94 _____ 137 |
| i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) | 95 _____ 25 |
| j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) | 96 _____ |

Règlement

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

97 X

La question 16 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	OUI	NON
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?	1 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».		
Si oui, les <i>Normes comptables pour le secteur public</i> exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?	2 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	3 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.		
3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	4 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	5 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?	6 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.		
6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?	7 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	8 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2025-06-09

Nom du signataire : Alexandre Bélisle-Desjardins

Fonction du signataire : Greffier

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière modification : 2025-05-20 14:11

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

Ville de Rosemère | 73020 |

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024		
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus					
Fonctionnement	1	36 060 444	38 468 700	39 376 196	40 838 736
Investissement	2	4 450 771	6 845 300	6 837 969	6 837 969
	3	40 511 215	45 314 000	46 214 165	47 676 705
Charges	4	37 788 682	40 641 900	39 457 001	41 700 488
Excédent (déficit) lié aux activités	5	2 722 533	4 672 100	6 757 164	(804 789)
Moins : revenus d'investissement	6	(4 450 771)()	(6 845 300)()	(6 837 969)()	(6 837 969)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(1 728 238)	(2 173 200)	(80 805)	(804 789)
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	4 372 330	4 561 300	4 511 451	4 906 979
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9		662 800		33 571
Remboursement de la dette à long terme	10	(3 146 722)()	(3 483 300)()	(3 465 221)()	(75 014)()
Affectations					
Activités d'investissement	11	(1 070 949)()	(29 000)()	(32 874)()	(32 189)()
Excédent (déficit) accumulé	12	1 952 892	436 400	347 625	581 945
Autres éléments de conciliation	13	62 500	25 000	34 151	4 077
	14	2 170 051	2 173 200	1 395 132	931 760
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	441 813		1 314 327	126 971
					1 441 298

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2023	2024		2023
	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	947 829	3 810 446	4 785 582
Débiteurs	2	13 644 861	17 400 916	17 663 889
Prêts	3			
Placements de portefeuille	4	218 811	217 534	234 216
Autres	5			
	6	14 811 501	21 428 896	22 683 687
				16 410 828
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7			
Emprunts temporaires	8			
Créditeurs et charges à payer	9	8 151 980	5 591 700	6 402 306
Revenus reportés	10	196 549	609 952	610 286
Dette à long terme	11	41 097 692	42 259 184	42 806 332
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12	319 700	337 000	911 631
Autres	13	1 080 738	1 123 319	1 123 319
	14	50 846 659	49 921 155	51 853 874
Actifs financiers nets (dette nette)	15	(36 035 158)	(28 492 259)	(29 170 187)
				(36 039 419)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	16	107 599 289	106 784 640	110 580 001
Autres	17	727 585	756 499	799 783
	18	108 326 874	107 541 139	111 379 784
				112 272 799
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	19	2 289 783	2 731 810	3 273 849
Excédent de fonctionnement affecté	20	824 754	1 132 554	1 324 193
Réserves financières et fonds réservés	21	6 456 814	6 479 053	6 517 403
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	22	(1 129 123)(1 221 987)(1 931 997)(
Financement des investissements en cours	23	(7 711 072)	(156 401)	(379 115)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24	71 560 560	70 083 851	73 405 264
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	25			
	26	72 291 716	79 048 880	82 209 597
				76 233 380

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS**
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Excédent de fonctionnement affecté		
Administration municipale		
▪ Transport en commun	1.1	660 254
▪ Équilibre budgétaire	1.2	623 739
▪ Engagements	1.3	40 200
	2	1 324 193
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3	76 457
	4	1 324 193
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Fonds d'oeuvre d'art	5.1	34 004
▪ Fonds d'infrastructures	5.2	2 943 447
▪ Fonds de stabilisation de dépenses	5.3	2 475 322
▪ Fonds vert	5.4	109 474
▪ Fonds de revitalisation	5.5	41 914
▪ Fonds mazout	5.6	29 576
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	7	175 499
Organismes contrôlés et partenariats	8	38 350
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Administration municipale	9	396 241
Organismes contrôlés et partenariats	10	
Fonds local d'investissement	11	
Fonds local de solidarité	12	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	221 759
Autres		
▪ Fonds de stationnement	14.1	51 817
	15	6 517 403
	16	7 841 596
		7 495 085

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1 34 703 562
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2 38 924 893
<i>Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25</i>	

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
	Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal		
Emprunts refinancés par anticipation	3	
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4 2 656 240	2 790 625
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5 34 771 523	33 655 640
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6 29 600	70 696
Dette à long terme à la charge des tiers		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7 4 820 185	4 219 668
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8	
Autres	9 883 600	966 900
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10	
	11 43 161 148	41 703 529

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024	
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement				
Taxes	12 27 601 112	30 170 100	30 368 212	30 368 212
Compensations tenant lieu de taxes	13 578 740	672 100	604 810	604 810
Quotes-parts	14			
Transferts	15 991 548	1 602 900	1 734 170	1 888 469
Services rendus	16 2 513 176	2 540 200	2 395 718	2 646 890
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17 4 160 006	3 299 900	3 954 890	4 578 545
Autres	18 215 862	183 500	318 396	751 810
	19 36 060 444	38 468 700	39 376 196	40 838 736
Investissement				
Taxes	20			
Quotes-parts	21			
Transferts	22 3 916 060	6 276 400	6 754 625	6 754 625
Autres	23 534 711	568 900	83 344	83 344
	24 4 450 771	6 845 300	6 837 969	6 837 969
	25 40 511 215	45 314 000	46 214 165	47 676 705

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2024		Réalisations 2024		Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
Administration générale	1	5 982 500	5 643 484	205 177	5 848 661	5 848 661
Sécurité publique						
Police	2	4 929 000	4 922 227	4 922 227	7 269 516	6 427 527
Sécurité incendie	3	1 099 200	1 192 320	1 192 320	1 192 320	1 080 951
Autres	4	55 400	327 058	327 058	340 648	166 070
Transport						
Réseau routier	5	4 606 800	4 492 944	1 431 825	5 924 769	5 636 377
Transport collectif	6	1 976 300	1 974 824	28 548	2 003 372	1 913 629
Autres	7	1 100	964	964	964	2 904
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	5 911 800	5 379 530	1 898 394	7 277 924	6 793 200
Matières résiduelles	9	2 397 900	2 543 155	31 190	2 574 345	2 156 897
Autres	10	969 000	768 002	768 002	768 002	812 175
Santé et bien-être	11	241 800	214 121	214 121	214 121	243 422
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	1 236 000	1 332 475	38 589	1 371 064	1 323 765
Promotion et développement économique	13	66 000	50 824	50 824	50 824	74 418
Autres	14	70 400	64 090	64 090	64 090	76 081
Loisirs et culture	15	4 944 500	4 539 441	877 728	5 417 169	5 417 169
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	1 592 900	1 500 091		1 500 091	1 571 880
Effet net des opérations de restructuration	18					1 311 485
	19	36 080 600	34 945 550	4 511 451	39 457 001	41 700 488
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	4 561 300	4 511 451 (4 511 451)		
	21	40 641 900	39 457 001		39 457 001	41 700 488
						39 372 887

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Réalisations 2023	Réalisations 2024		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	4 450 771	6 837 969	6 837 969
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (11 378 170)(3 696 802)(284 115)(
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (28 980)(32 874)(5 111)(
Financement à long terme des activités d'investissement	4	5 812 400	4 126 004	325 986
Affectations				
Activités de fonctionnement	5	1 070 949	32 874	32 189
Excédent accumulé	6	402 400	287 500	128 040
	7	(4 121 401)	716 702	196 989
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	329 370	7 554 671	196 989
				7 751 660

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14